

SANS VOIX

L'« abomination », que nous exposons ici-même voici 14 mois (Billets n° 39), se confirme (Le Monde, 08/11/1997). « L'armée française [...] a développé tout un argumentaire hostile à l'avènement » d'une Cour criminelle internationale permanente (CCI). Ce discours « nourrit la position de l'Élysée dans la négociation à l'ONU, dûment relayée, même après le changement de gouvernement, par les ministères des affaires étrangères et de la défense », dont les titulaires « jouent la continuité et la cohabitation sans nuages avec l'Élysée ».

« Officiellement, la France approuve le projet ». Mais parallèlement, dans les discussions sur la compétence de la CCI et sa saisine, elle campe depuis le début sur une position qui « réduirait le projet à une inutile mascarade ». Une position « jugée consternante par la plupart de ses partenaires européens. [...] Le débat ne pourra plus être étouffé très longtemps ».

Rappelons l'enjeu : en 1948, pour la préparation des conventions de Genève sur le génocide et les crimes contre l'humanité, les grandes puissances ont demandé à leurs meilleurs juristes de rendre (ou laisser) ces conventions inapplicables. Le « Plus jamais ça ! » a été saboté.

Les retours de l'horreur ont mobilisé l'opinion publique internationale, via une coalition d'associations, mais aussi des juristes et des diplomates, sur l'absolue nécessité d'un instrument d'application des conventions de Genève : la CCI. Le projet sera discuté à Rome en juin 1998.

On pourrait détailler l'aberration juridique et diplomatique de cette opposition française à une CCI efficace. On pourrait épinglez les contradictions de Jacques Chirac - dont chacun loue les propos sans ambiguïté sur la Shoah et le régime de Vichy. Nous aborderons la question sous un autre angle.

Imaginons une France et ses gouvernants auxquels les mots d'« aide humanitaire », de « coopération » et de « développement » seraient définitivement interdits. Nul doute qu'ils en feraient une dépression nerveuse. Certes, les discours en question sont largement hypocrites. Mais leur impossibilité signifierait la condamnation à mort d'une prétention à l'universalité constitutive de la nation et de la République françaises. À vrai dire, tous les Français seraient mal, et pas seulement leurs dirigeants - à qui nous voudrions éviter cette déprime.

Mais comment la France peut-elle parler de secourir des vies et d'aider au développement, en Afrique ou ailleurs, si elle s'affiche comme le porte-drapeau des pays qui veulent s'autoriser de nouvelles exterminations, ou leur complicité en de futurs holocaustes ?

La parole de la France serait incurablement discréditée. On ne regretterait guère les tirades cocardières. Mais seraient aussi étouffées trop de voix qui, depuis des siècles, ont revendiqué la liberté, la justice, le droit...

Épargnez-nous cela, Messieurs Chirac et Jospin. Épargnez-vous l'aphonie. Et que le Parlement n'en reste pas sans voix !

SALVES

Jospin et la CCI

La position de la France sur le projet de création d'une CCI est, pour Lionel Jospin, un test politique que nous n'hésiterons pas à qualifier d'historique. On ne peut exclure que Jacques Chirac ne soit pas convaincu par notre éditorial... et reste soumis au lobby militaire qui « s'oppose dur comme fer au principe de l'indépendance d'une justice internationale » (Le Monde, 08/11/1997).

Seule résiste pour le moment la ministre de la Justice, Élisabeth Guigou, dont il faut souligner la lucidité. On ne s'étonnera pas qu'Hubert Védrine poursuive les louvoiements mitterrandiens. On observe qu'Alain Richard, pourtant réputé homme de caractère, se laisse de plus en plus circonvenir par l'état-major.

Sauf à laisser entraîner la France dans l'ignominie, Lionel Jospin risque de se voir contraint, sur une question fondamentale, d'ouvrir une crise de la cohabitation. Avec un grief précis : l'incapacité du Président de la République, qui va se recueillir à Auschwitz, d'imposer sa conviction de civil à la hiérarchie militaire (en proie sur ce sujet à une « peur panique », selon Le Monde) ; bref, une infirmité morale à se comporter en chef des armées.

Déby se trahit

Deux ans d'efforts anéantis. Le lobby français pro-Déby avait entrepris, depuis début 1996 une magistrale opération de chirurgie esthétique : transformer un assassin invétéré (depuis le lycée) en chef d'État légitime. Une performante logistique de fraude électorale avait permis au seigneur de la guerre de s'habiller en Président, puis de disposer d'une majorité à l'Assemblée. Les pressions et l'argent de la Françafrique (Elf en tête) avaient obtenu le ralliement de quelques leaders de l'opposition et, surtout, de plusieurs dissidences armées.

La plus inquiétante à terme était celle des FARF (Forces armées de la République fédérale), du sudiste Laoukein Bardé. Pressées par la France jusqu'en leurs retranchements centrafricains, elles se rallièrent elles aussi, contre les promesses habituelles : intégration des combattants dans l'armée tchadienne, et des leaders dans le jeu politique.

Déby devenait un pacificateur. Lionel Jospin le recevait en juin, avalisant la « démocratisation » du Tchad - qu'Alain Richard cautionnait en juillet.

On « oubliait » qu'Idriss Déby s'était « révélé » lors des massacres ethniques de N'Djaména (1979), puis qu'il avait orchestré le tristement célèbre « septembre noir » de 1984 : massacre des codos (rebelles) ralliés, multiples assassinats dans le Sud du pays. Sous Habré et à sa suite, Déby a bien pris soin d'entretenir sa réputation de tueur, par des carnages réguliers. Jusqu'à son lifting démocratique...

Le masque n'a pas tenu. Le 30 octobre, Déby envoie ses troupes massacrer les FARF ralliées, dans leur coordination de Moundou. Laoukein Bardé est seul, ou presque, à pouvoir s'échapper. On assassine au passage des personnalités locales, moleste l'évêque, enlève des enfants, tue des parents. Interdits d'inhumation, des corps sont livrés aux cochons !.

Tel se confirme, au Tchad, l'ami « fidèle » de l'armée française et d'Elf - celui sur lequel elles misent pour édifier un État de droit et une économie (pétrolière) prospère... Encore une fois, Lionel Jospin croit-il bon pour la France de suivre les stratégies bornées du sabre et du derrick. Croit-il qu'elles dessinent des relations franco-africaines « soutenables » ?

1. On remarquera que l'AFP (03/11/1997), comme de coutume dans le « pré-carré », n'a retransmis de ces événements que la version officielle du régime : « des affrontements », après une provocation des rebelles. Contrairement à Reuters (dès le 01/11/1997). Après cela, les sommations déontologiques du patron de l'AFP Jean Miot (*Libération*, 06/11/1997) ne font pas rire.

France-Rwanda

Des indices très fragiles d'une possible amélioration des relations franco-rwandaïses pointent ici ou là. Même si elle ne veut pas admettre ses torts, il y aurait pour la France une manière élégante de commencer à se faire pardonner : aider à la reconstruction de ce pays, ruiné matériellement et déchiré moralement.

Durant un certain nombre d'années, le Rwanda évitera difficilement d'enchaîner les crises. Plusieurs s'accumulent en ce moment : le risque de famine en certaines zones sinistrées, rapidement repeuplées par le retour des réfugiés ; à l'opposé, les circuits d'enrichissement de la bourgeoisie commerçante ; et les répliques du séisme génocidaire, avec une tension extrême dans le fief de l'ancien président Habyarimana (Gisenyi).

La presse et des cercles proches du Front patriotique rwandais dénoncent vigoureusement la corruption de certains responsables ou certains milieux : cela indique au moins que la situation n'est pas figée. Les jeux de pouvoir demeurent plus incertains que ne le laissent croire les schémas véhiculés en France.

Les institutions, l'économie, l'administration se reconstruisent cependant - à l'étonnement des observateurs. Mais le discours de haine ou de peur ethniques continue ses ravages. Un parti extrémiste, le Palir, diffuse des tracts appelant à la reprise du génocide.

Si une partie de l'exécutif français envisage de ne pas attendre ou espérer le pire, mais d'aider ce pays à s'en sortir, on voudrait qu'elle s'assure - vraiment, plutôt deux fois qu'une - qu'il n'existe pas dans les recoins de la Françafrique des barbouzes, mercenaires ou trafiquants d'armes qui, avec des relais haut placés, soutiennent ces guérillas néo-génocidaires.

Anjouan à qui perd gagne

On ne reviendra pas ici sur les très complexes luttes d'influence dans chaque île de l'archipel comorien ; entre les îles ; avec et entre les réseaux et lobbies françafricains ; sans parler de la Libye et d'autres pays musulmans, des mafias, etc. (cf. *Billets* n° 49).

L'État comorien ne s'est jamais remis de l'amputation de Mayotte. Victime, ensuite des continuelles ingérences « mercenaires » (principalement menées par le « corsaire de la République » Bob Denard), cet État est à l'agonie.

Le référendum d'indépendance de l'île d'Anjouan peut sembler lui avoir porté le coup de grâce. Mais le gouvernement français serait très mal avisé de suivre la voie désignée par ce plébiscite.

D'une part, la « coordination » qui a pris le pouvoir sur Anjouan est notoirement conseillée par l'extrême-droite parisienne, royaliste et lepéniste. Elle a constitué une milice, *Ambargo*, entraînée par des mercenaires et des retraités de l'armée française : Bacar Ahmed, Abed Abdérémane, Fahari Salim, ... (*Ya Komori Masiwa*, 11/1997), ce qui permet de bâillonner toute opposition.

La partition de l'archipel, d'autre part, est fermement rejetée par l'OUA. Elle placerait dans une situation impossible, par exemple, les 35 000 Anjouanais vivant en Grande Comore.

La France porte de très lourdes responsabilités dans la dégradation de la situation. Si elle achevait l'État comorien, elle risquerait de voir s'installer des turbulences durables parmi l'importante communauté d'origine comorienne établie dans l'Hexagone.

Sortie prochaine d'Afrique Info

Afrique Info est un joli mensuel complémentaire à *Billets d'Afrique* - à paraître dès mi-décembre. Tout en gardant une rubrique sur les relations politiques franco-africaines, il élargira ses horizons à des sujets culturels et historiques.

Dans *Afrique Info* également, des Africains expliqueront les événements qui traversent leurs pays, et la réalité de leur vie en France, s'ils y séjournent ou habitent.

Par la qualité et la diversité de ses informations, *Afrique Info* espère contribuer à une prise de conscience citoyenne sur l'Afrique.

Afrique Info vous séduira aussi par sa mise en page aérée, ses illustrations et son langage simple.

Disponible par abonnement (80 FF/an) à *Survie* (Paris), *Afrique Info* sera également mis en vente au numéro dans tous les relais *Survie* (7 FF).

Signature

Moins d'un mois après que les troupes angolaises ont apporté un soutien décisif à la conquête du Congo-Brazza par Sassou N'Guesso (cf. *Billets* n° 52), la Françafrique, emmenée par le grand communicant Thierry Saussez, affiche son amour du régime de Luanda : Elf, Castel, et compagnie, se payent dans *L'Express* (13/11/1997) vingt pages de publi-reportage en quadrichromie, « *Angola tourné vers l'avenir* ». Des fleurs au bout des fusils...

« Suicide »

Bernard Borrel, magistrat français, faisait de la coopération judiciaire à Djibouti. Il était de ces nombreux coopérants qui croient à ce qu'ils font - en l'occurrence, aider au renforcement d'un État de droit. Mais Djibouti n'en est pas un. C'est à la fois un « porte-avions » français, une dictature, et un petit Panama, base de nombreux trafics.

Bernard Borrel s'est retrouvé plongé dans un concentré de Françafrique : rivalités claniques locales (sur fond d'opposition franco-américaine), excroissance des « Services », « coopérants » hors-la-loi, Corsafrique casinotière, blanchiment d'argent sale, trafics de drogue et de faux dollars, pédophilie et meurtres d'enfants. On l'a retrouvé « suicidé », contre toute vraisemblance, le 19 octobre 1995.

La raison d'état-major tient Djibouti sous tutelle. Pour cautionner ce « suicide », elle a opéré tous les faux et manipulations nécessaires. Au point, un temps, de faire douter l'épouse, Élisabeth Borrel, elle-même magistrat.

Mais celle-ci est passée à la contre-offensive. Avec l'appui opiniâtre de la députée Yvette Roudy, elle vient d'obtenir la réouverture du dossier de la disparition de son mari. Remontée (on le comprend) contre les forfaitures qu'elle a subies, elle préside désormais l'*Association d'aide et de soutien aux victimes d'infractions commises à l'étranger, à leurs familles et amis* (AASVIEFA). Car il ne manque pas de cas similaires. Avec Éva Joly et Laurence Vichnievsky, les femmes magistrats s'avèrent de redoutables adversaires de la criminalité française.

Sauvant peut-être l'honneur masculin, le député socialiste et avocat Arnaud Montebourg est rentré, lui aussi, très remonté de Djibouti : il en a été refoulé alors qu'il venait plaider pour un opposant. S'élevant contre la dégradation de l'État de droit à Djibouti, et insatisfait des mièvres réponses du ministre Josselin, il a refusé de voter le budget de la Coopération.

Présence gratifiante

Détaché pour un an dans une base africaine, un adjudant français touche une solde mensuelle nette de 41 439 FF (près de 500 000 FF à l'année), selon un rapport établi par le député Jean-Michel Boucheron. Une solde qui, bien entendu, grimpe rapidement avec le grade. On comprend que le lobby militaire s'accroche à sa « présence africaine », lui trouve toutes les vertus, et puisse lui inventer tous les prétextes.

Défense d'y voir

Non seulement il n'est pas vraiment question de réviser en Afrique des accords de défense en principe très contraignants, mais Paris renforce et multiplie de tels accords avec les pays du Golfe : Koweït, Qatar, Émirats. L'intégration des armées de l'air française et émirienne va bien au-delà des accords récemment passés avec Londres pour la constitution du groupe aérien européen franco-britannique ! (*Libération*, 07/11/1997). Le tout sur fond de *deals* très commissionnés pétrodollars-avions (les *Rafale* de Dassault, notamment).

Exportation aveugle

Agir ici coordonne la campagne d'une vingtaine d'associations (dont *Survie*) contre l'exportation non réglementée d'armes et matériels de sécurité et de police. Parfois financées par le FAC (Fonds d'aide et de coopération !), ces « marchandises » sont trop souvent utilisées à des exactions ou des tortures par des régimes dédaigneux des droits de l'homme. En 1991, l'Union européenne a fixé un « code de bonne conduite » des clients potentiels. 50 des 76 pays acheteurs de matériels français n'y satisfont pas...

Cacophonie

Le 7^{ème} Sommet de la francophonie, à Hanoi (14-16/11/1997) a été un désastre diplomatique. Sur le fond, la trop évidente volonté de Jacques Chirac d'instrumentaliser la francophonie, au service d'une politique internationale française en pleine déconfiture intellectuelle et morale, a discrédité ce qui n'était pas une mauvaise idée : susciter un contrepoids politico-culturel. La culture est un enjeu politique. Mais la dynamique ne pouvait naître du seul partage de la langue. Il fallait invoquer les valeurs qu'il arrive à cette langue de véhiculer.

Or, quand le Premier ministre canadien Jean Chrétien a voulu en parler, il s'est fait couper le micro par Jacques Chirac. Lequel n'a cessé de se comporter en caporal, imposant notamment « à la chicotte » le nouveau Secrétaire général Boutros-Ghali. Même chez les chefs d'État africains « clients », ces façons-là, tellement contraires à la concertation proclamée, ne passent plus.

La Françafrique espérait ouvrir la Francophonie aux tyrans brouillés avec le *Commonwealth* - tels le Nigérian Sani Abacha. Mais, *in extremis*, Tony Blair et Lionel Jospin ont bloqué l'invitation.

Dans ce désert de perspectives, les « fromages », les réseaux de copinage et les congrès fastueux, comme ceux de l'AIMF (Association internationale des maires francophones) ne manquent pas d'avenir. (Cf. aussi *À fleur de presse*).

Carrefour

En 1986 éclatait l'affaire du *Carrefour du développement*. Cette association, financée avec l'argent de la coopération, s'avéra être le support du détournement de plusieurs dizaines de millions de FF. Peu de gens savent ou se souviennent que l'une des finalités premières de ce Carrefour avait été de procurer un hôtel particulier à sa présidente, une douce amie du ministre de la Coopération Christian Nucci et du président Mitterrand. L'exemplaire carrière de la dame inspira à Françoise Chandernagor son *best-seller*, *La sans pareille*.

Sectateur de François Mitterrand, Roland Dumas marche parfois dans ses ornières. Jeanne-Marie Cardaire, la mémoire d'Elf, l'accuse d'avoir procuré à une amie un emploi fictif au sein du groupe pétrolier. La mission officielle de la dame ? Assurer « la liaison » entre Elf et le ministre des Affaires étrangères, Roland Dumas soi-même.

Cette amie a la chance, aussi, d'occuper un appartement de 17 millions de francs, procuré par un banquier suisse philanthrope (ça existe).

L'ennui, pour Roland Dumas, c'est qu'il est confronté au tandem des juges d'instruction chargées de l'affaire Elf, Éva Joly et Laurence Vichnievsky : des obstinées, qui ne croient pas au Père Noël. Elles cherchent même des poux à Omar Bongo, pour une bagatelle de 30 millions de dollars. Roland Dumas est un vieil ami de Bongo.

L'amie bien logée de Dumas est en prison. La Cour des comptes s'offusque qu'entre 1988 et 1991, 10 millions de FF ont disparu des caisses du Quai d'Orsay, avec « destruction complète et systématique des documents comptables ». Roland Dumas détenait alors le portefeuille des Affaires étrangères (*Le Monde*, 07/11/1997).

Série noire ? D'autres bruits de casseroles et souvenirs de cadeaux reviennent des oubliettes. Les faveurs mitterrandiennes ne sont plus un passeport diplomatique. Pas même la présidence du Conseil constitutionnel.

Demain la Corse

Le fan-club politique de Charles Pasqua, *Demain la France*, n'ayant pas eu le succès escompté, l'ex-ministre de l'Intérieur (parrain d'un réseau françafricain dopé aux casinos, PMU et autres loteries) tente de se refaire sur l'île des origines : il a fondé début novembre *Demain la Corse*, en vue des élections régionales.

On y retrouve comme par hasard la fine fleur de la Corsafrique - Robert Feliciaggi, le pape des casinos du golfe de Guinée, en tête. Noël Pantalacci, patron d'Elf-Corse, apporte la touche pétrolière à ce « *laboratoire d'idées* ».

Pour montrer qu'il a les idées larges, l'ancien ministre n'hésite pas à s'afficher à *L'Eden Roc* - un palace d'Ajaccio, propriété de fait de Jean-Jé Colonna (*Libération*, 07 et 14/11/1997). Celui-ci, ancien caïd de la *French connection*, contrôle les machines à sous du casino d'Ajaccio et les installations commerciales de l'aéroport. C'est devenu le personnage le plus redouté de la Corse du Sud (*Les Dossiers du Canard enchaîné*, 07/1996).

Le défunt roi de l'anisette, Paul Ricard, doit être fier d'avoir mis le pied du jeune Charles Pasqua à l'étrier. Si l'on en croit Jacqueline Hémar, l'une des héritières du groupe Pernod-Ricard, réfugiée politique aux États-Unis, Ricard et son émissaire Pasqua ont dès les années 60, derrière l'alibi du pastis, participé à une multinationale de la drogue : une *joint-venture* avec le réseau Foccart, la DGSE, et Hassan II (cf. *Billets* n° 33).

Rien là d'exceptionnel : au Biafra aussi (1967-70), les réseaux françafricains frayèrent avec le trafic de drogue (*Billets*, Supplément du n° 43). Après plusieurs décennies de licence africaine, Charles Pasqua, comme feu son maître Foccart, n'a plus qu'un sens très relatif de la légalité. Il n'a pas encore fondé l'association *Demain l'Afrique*. Peut-être n'est-il pas nécessaire de projeter une devise déjà éprouvée : aujourd'hui, le fric.

Une guerre (suite)

Rappelons la thèse de Dominique Lorentz (cf. *Billets* n° 49 à 52) : les assassinats de Michel Baroin et Georges Besse, de même que les attentats et prises d'otages des années 80, s'inscrivent dans un long chantage iranien à la livraison d'uranium enrichi, en vue de fabriquer la bombe atomique. Chantage réussi.

Bien qu'occultée par les médias (« *On touche pas, c'est du TNT !* », a objecté le rédac' chef d'un grand hebdo parisien), cette thèse ne cesse d'être étayée. Baroin, qui s'opposait à ce chantage, a été vu négociant avec Wahid Gordji, haut responsable des « services » iraniens.

Bons points

* Malgré les pressions françaises, le Commissaire européen au développement Pinheiro continue de suspendre la reprise de la coopération européenne avec le **Togo** à « *l'organisation transparente de l'élection présidentielle prévue en 1998* » (*L'autre Afrique*, 12/11/1997).

* Le Cameroun a accepté de déférer au Tribunal pénal international pour le Rwanda, à **Arusha**, deux responsables présumés du génocide de 1994 - dont Jean-Bosco Barayagziwa, leader du parti extrémiste CDR (aiguillon du basculement d'une part importante des élites rwandaises dans l'idéologie raciste du *Hutu power*). Le 27 avril 1994, au milieu du génocide, ce boutefeu avait été reçu officiellement par François Mitterrand, Édouard Balladur et Alain Juppé...

* Le mercenaire **Bob Denard** sera jugé aux assises pour l'assassinat du Président des Comores Ahmed Abdallah, en 1989. Le 4 novembre, la Cour de cassation a rejeté son recours.

* La manifestation du 9 novembre contre les massacres en **Algérie** marque un sursaut contre la fascination d'une télé-politique morbide (voir *À fleur de presse*).

* Nommé à la tête d'un groupe interministériel sur le « *codéveloppement* », Sami Naïr, conseiller du ministre de l'Intérieur Chevènement, veut mobiliser « *l'immense réservoir d'énergie des immigrés régulièrement installés en France pour que leurs efforts profitent aussi à leurs pays d'origine* », en impliquant les ONG, le mouvement associatif et les collectivités territoriales (*Libération*, 18/11/1997).

Sami Naïr prépare aussi le prochain voyage de Lionel Jospin au Sénégal, au Mali et au Maroc, pour jeter les bases des programmes de codéveloppement.

Afin de ménager la susceptibilité de la Coopération, la cellule de coordination, animée par Étienne Butzbach (adjoint au maire de Belfort...), est hébergée rue Monsieur.

* La création annoncée d'un Conseil supérieur de **déontologie** de la sécurité est de nature à empêcher la propagation de comportements racistes au sein de la police d'État, des polices municipales ou des entreprises de sécurité.

* À propos de l'affaire Carignon, la Cour de cassation (bis !) a changé d'avis. Elle n'admet plus que **la corruption** soit considérée comme utile à une entreprise. Ce délit « *porte nécessairement atteinte à son crédit et à sa réputation* ». Le pot-de-vin constitue donc un abus de biens sociaux (*Le Monde*, 29/10/1997). Cela lève un couvercle d'impunité sur les affaires franco-françaises - sans exclure que soit un jour sanctionnée la corruption françafricaine.

Fausses notes

* Avec la bénédiction chiraquienne se prépare dans le « pré carré » une mascarade électorale supplémentaire : le scrutin présidentiel **mauritanien** des 12 et 26 décembre. Faute d'un minimum de garanties, les principales formations d'opposition ont appelé à un « boycott actif ». Pour faire bonne mesure, le pouvoir a suspendu l'hebdomadaire indépendant *Mauritanie nouvelle*.

* Le **général Douin**, chef d'état-major des armées françaises, a affiché sa serbophilie impénitente (cf. *Billets* n° 30) en allant, le 23 octobre, saluer ses copains bosno-serbes. Sans prévenir son ministre, Alain Richard (*Canard enchaîné*, 12/11/1997).

Alors que ce dernier a les plus grandes peines à freiner la curiosité du Tribunal pénal international de La Haye sur l'attitude des officiers français durant le massacre de Srebrenica, la bravade du premier galonné frise l'inconscience.

* Plus de 200 000 **Somaliens** sont sinistrés par les inondations. Décidément bougonne, l'armée française a refusé de mettre à la disposition d'une opération d'urgence internationale les moyens, considérables, basés à Djibouti (*Libération*, 22/11/1997). Il est vrai que, cette fois, la sollicitation militaro-humanitaire ne procédait pas d'un calcul stratégique.

* À grand renfort de publicité, l'**ONUSIDA** a lancé un programme d'accès aux médicaments contre le sida dans le Tiers-monde. La phase pilote de cinq années, sur 4 pays, est dotée de 1 200 000 FF/an ! *Act-Up* dénonce ce « cache-misère » d'une baisse drastique de la solidarité internationale anti-sida.

* **L'indépendance de la presse** progresse en France ! Le milliardaire chiraquien François Pinault (dont la fortune, estimée à 15 milliards de FF, a été édiflée avec l'aide masochiste du Crédit Lyonnais), branché sur la Françafrique via le comptoir d'import-export CFAO, a acquis l'hebdomadaire *Le Point*. Jacques Chirac s'est opposé à la vente de *L'Express* au *Monde* - promettant, sinon, « du sang sur les murs » (*Canard enchaîné*, 05/11/1997). La rédaction de *L'Express* voulait se vendre à Dassault. Veto de Jospin. L'hebo reste finalement dans le giron de la Générale des Eaux, qui s'investit fortement au Gabon. À l'eau, l'Afrique ? (Achevé le 23/11/1997)

ILS ONT DIT

« Dulcie September [représentante à Paris de l'ANC, le parti de Mandela] a été tuée le 26 mars 1988 par les services secrets sud-africains avec la complicité passive des services secrets français [...]. [Ceux-ci] n'ont pas participé directement à l'attentat. Mais ils étaient au courant de sa préparation. [...] Dulcie September s'intéressait de trop près au commerce des armes entre Paris et Pretoria ». (**Peter HERMES**, directeur de l'Institut néerlandais pour l'Afrique australe, cité par *Libération* du 13/11/1997).

[Peter Hermes reprend à son compte un certain nombre d'éléments parus dans la presse française, impliquant l'entourage de Charles Pasqua, alors ministre de l'Intérieur].

« Dans la plupart des cas, ce sont les chefs d'État qui demandent un prépositionnement militaire français comme une garantie de stabilité. Il est aussi évident que dans d'autres pays, notamment pétroliers, le prépositionnement militaire de la France est le parallèle économique des intérêts économiques de la France. [...] Nous devons être les garants de la stabilité de certains pays. [...] Si l'Afrique était devenue un continent stable, où il n'y a ni crises, ni guerres civiles, ni conflits interétatiques, la notion même d'accords de défense n'aurait pas lieu d'être. Pour le moment, je suis donc contre leur suppression ». (**Pascal CHAIGNEAU**, directeur du Centre d'études diplomatiques et stratégiques de Paris, in *L'autre Afrique*, 12/11/1997).

[Pascal Chaigneau va devenir un classique de Billets. Il a l'art d'explicitier les « justifications » d'une présence militaire imposée : la « demande » de dictateurs ou de régimes désavoués, soi-disant légitimés par des élections frauduleuses ; le gardiennage des néocolonies pétrolières ; le devoir, autoproclamé, de garantir la stabilité de certains pays. Comme l'Afrique n'est pas près de devenir le « continent stable » (tiens, notre garantie n'a pas suffi ?) et l'Eden sans crises qui pourraient « justifier » le départ de l'armée française, celle-ci, s'il n'en tenait qu'à l'éminent analyste, est encore là pour longtemps. Mais son raisonnement a l'inconvénient de se soucier assez peu du point de vue des Africains...].

« [L'agence de sécurité créée par Bob Denard] intervient sur tous les points du globe, là où la diplomatie officielle ne peut être efficace, là où les souffrances et les injustices bien que peu médiatiques nécessitent une action urgente. Le colonel Bob DENARD a besoin de vous pour des missions où la réalité dépasse la fiction ». (**Bob DENARD**, offre d'emploi pour mercenaires, diffusée sur le site Internet de l'agence qu'il vient de créer. Cité par *Démocratie-Info*, bulletin de *SOS Démocratie aux Comores*, 11/1997).

[Bob Denard en Saint-Bernard des victimes oubliées...].

« Je vote FN [*Front national*] depuis longtemps. Je n'avais pas de boulot. [...] Comme j'ai servi dans l'armée, on m'a intégré dans un groupe un peu spécial : une équipe légère d'intervention [...], 25 types, tous des anciens bérets rouges ou bérets verts, c'est-à-dire anciens paras ou légionnaires. [...] La plupart ont participé à des conflits, au Tchad, au Centrafrique ou au Liban. [...] Entre nous, on s'amuse à se surnommer les "Pompiers du Reich" et on se salue par de petits "Sieg Heil !". [...]

[Notre rôle est d'] intégrer les groupes de manifestants anti-FN, repérer les meneurs et les casser. [...] [Nos rapports avec les forces de l'ordre sont], sur les manifs, excellents. On travaille même avec les commissaires. Ils en ont tous ras le bol de se faire taper sur la gueule par les jeunes beurs et sont ravis de collaborer avec nous ». (**Un ex-membre du DPS**, la « petite légion » de Le Pen, interviewé par *Libération*, 13/11/1997).

[Le DPS est dirigé par Bernard Courcelle, ancien capitaine du 6^e RPIMA - l'infanterie de marine, l'ex-"coloniale". Son frère Nicolas dirige la société de sécurité Groupe 11 - évoquée lors du recrutement de mercenaires français d'extrême-droite par les Foccartiens et le colonel belge Tavernier, appelés avec des collègues serbes à secourir Mobutu (Cf. *Agir ici et Survie*, France-Zaïre-Congo 1960-1997. Échec aux mercenaires, *L'Harmattan*). 37 ans après les « indépendances » africaines, le mépris, sinon le racisme, impliqués par un protectorat militaire prolongé - au Tchad, en Centrafrique, à Djibouti, au Gabon, etc. - favorisent des reconversions inquiétantes].

GÉNOCIDE

« Nous avons été reçus [en janvier 1992] par un responsable français, Paul Dijoud [...]. Il nous a dit : "Si vous n'arrêtez pas le combat, [...] vous ne reverrez pas vos frères et vos familles, parce que tous auront été massacrés" ». (**Paul KAGAME**, vice-président et ministre de la défense du Rwanda. Interview au *Figaro* du 22/11/1997).

[Paul Kagame menait alors une visite officielle du FPR à Paris. Paul Dijoud, Directeur Afrique du Quai d'Orsay, était un proche de Jean-Christophe Mitterrand. Il dirige aujourd'hui l'exécutif monégasque].

« Dans les trois premières semaines du génocide de 1994, avec des ordres clairs et des effectifs, nous aurions pu empêcher [le génocide]. [...] [Par la suite, l'ONU s'est montrée coupable de ne pas] avoir séparé les réfugiés civils des miliciens et ex-militaires hutus, qui créent l'instabilité dans la région ». (**Bernard MIYET**, Secrétaire général adjoint de l'ONU en charge des opérations de maintien de la paix, intervention au Colloque de Dakar sur le maintien de la paix co-organisé par la France et le Sénégal. Cité par *Le Figaro* du 22/10/1997).

[Cet aveu officiel (par un Français) a fait sensation. Le colonel belge Luc Marchal, adjoint au commandant des Casques bleus, avait fait savoir qu'avec les effectifs de l'ONU déjà sur place (la MINUAR) et ceux des forces belges et françaises venues évacuer les ressortissants occidentaux, on pouvait arrêter les massacres à Kigali. Les « ordres précis » ne sont jamais venus. Il serait pour le moins utile d'élucider les causes d'un désordre si meurtrier].

« [Le FPR est] politiquement coresponsable [du génocide des Tutsis en 1994]. S'il n'y avait pas eu la guerre, il n'y aurait pas eu le génocide ». (**Filip REYNTJENS**, historien belge, spécialiste de la région des Grands Lacs, témoignant au Tribunal d'Arusha le 14/10/1997).

[À ce compte-là, tous ceux qui depuis un siècle ont engagé une lutte armée seraient politiquement coresponsables d'un génocide potentiel. À ce compte-là, Filip Reyntjens, qui conseilla longtemps le régime d'apartheid du général Habyarimana, serait coresponsable intellectuel du génocide... On peut aussi accuser l'inventeur de la machette et celui de la radio, la médecine sans la contraception, responsable du boom démographique, etc. Faut-il rappeler à l'éminent professeur que la responsabilité d'un génocide tient dans la conception d'un projet d'extermination, et/ou la participation à son exécution ?].

« - Finalement, au génocide perpétré par les Hutus au Rwanda en 1994, a succédé deux ans plus tard le génocide des réfugiés civils hutus par les tutsis congolais et rwandais ». (**Gilbert PERRIN**, *La Vie* du 30/10/1997, question conclusive de l'interview d'E. Bonino).

- Exactement. Et je me demande jusqu'à quand notre sentiment de culpabilité collective, parce qu'on n'a pas su, voulu ou pu prévenir le génocide de 1994, va servir de laissez-passer pour d'autres crimes aussi horribles que les précédents ». (**Emma BONINO**, commissaire européen à l'Action humanitaire, *ibid.*).

« [...] Aucun argument ne justifiait ces exterminations de [réfugiés] civils sans défense. [...] Emma Bonino [...] dénonce à juste titre le silence complice des Nations unies [...]. J'adhère à cette dénonciation du cynisme de la communauté internationale institutionnelle, mais j'exprime mon total désaccord avec la question et la réponse [conclusives]. [...] Gilbert Perrin suggère qu'au premier génocide, commis au Rwanda en 1994 "par les Hutus", répond le génocide des réfugiés civils hutus "par les tutsis congolais et rwandais". Cette formulation est inacceptable. Ce ne sont pas "les Hutus" qui ont perpétré le génocide de 1994 mais des groupes politico-militaires : il est stupéfiant qu'Emma Bonino tolère l'ethnisme qui consiste à amalgamer des responsables criminels et toute une population.

Il est non moins stupéfiant qu'elle ne rejette pas l'assimilation des crimes contre l'humanité commis par les forces armées sous la direction de Laurent-Désiré Kabila à un génocide. Aussi monstrueux soient-ils, ces crimes ne procèdent pas d'un plan systématique de destruction d'un groupe entier en raison de son appartenance ethnique. Une responsable humanitaire, commissaire européen, devrait être capable de penser cette différence et de combattre le négationnisme insidieux qui consiste à banaliser le génocide et à renvoyer dos à dos les Hutus et les Tutsis. Une telle banalisation n'est pas moins cynique et lourde de conséquences pour l'avenir que les mensonges des Nations unies ». (**Claudine VIDAL**, directeur de recherches au CNRS, réponse adressée à *La Vie*, 05/11/1997).

« Je fais observer que ce ne sont pas les Français qui tenaient les machettes qui ont tué plusieurs centaines de milliers de Tutsis. Pas plus que les Américains ne tenaient celles qui ont tué, plus récemment, quelques centaines de milliers de Hutus dans l'ex-Zaïre ». (**Charles JOSSELIN**, ministre de la Coopération, interview à Ouest-France du 17/10/1997).

[L'habileté du discours, en double trompe l'œil, n'en fait que ressortir l'indignité. On ne s'étendra pas sur l'exercice désormais classique qui consiste, à partir d'un pluriel indéfini (« centaines de milliers ») à soutenir (sans employer le terme) la thèse du « double génocide ». On ne croyait pas que Charles Josselin mangeait de ce pain miterrandien-là. Claudine Vidal fait un sort à cette thèse qui séduit tant de monde entre Paris, Bruxelles et le Vatican (le triangle pro-Habyarimana).

Mais le « double génocide » selon Josselin a une suite miraculeuse : un double non lieu, solidaire, des Français et des Américains. Avec cet argument apparemment imparable : ni les uns ni les autres ne « tenaient les machettes ». Ni Goebbels, ni Hitler ne fermaient eux-mêmes les portes des chambres à gaz... On peut ordonner un crime ou en être complice. Il n'est donc pas hors sujet de chercher à savoir de quoi et en quoi certaines autorités françaises et américaines ont été complices, les uns à propos du génocide de 1994 (avant, pendant, et après) ; les autres autour des crimes contre l'humanité de 1996-97 dans l'ex-Zaïre. Dans ce dernier cas, Washington fait preuve d'un zèle très modéré. Ce qui transparaît des propos de Charles Josselin, c'est que Paris misera au maximum sur cette gêne américaine pour retarder l'épreuve de vérité].

« [Drancy avenir] est un film pauvre en certitudes, du moins est-il fondé sur l'idée que la seule mesure de l'humanité, c'est notre inhumanité. Qui pense le contraire est coupable d'une innocence que j'aurais tendance à qualifier de criminelle ». (**Arnaud des PALLIÈRES**, réalisateur de *Drancy avenir*, un film d'exception sur la Shoah. Interview au *Monde* du 13/11/1997).

[C'est sans doute cette « innocence criminelle » qui interdit d'accepter la vérité sur le génocide : d'abord, qu'il ait pu avoir lieu, concrètement ; ensuite, que tant d'êtres humains (et non des monstres) puissent, d'une manière ou d'une autre, en devenir partie prenante].

À FLEUR DE PRESSE

Afrique-Express, Cameroun. Une élection "sans objet", 23/10/1997 : « Le boycott a été un franc succès dans les trois-quarts du pays, y compris à Yaoundé, supposée être le fief du président [Biya]. [...] Les trois principaux partis [opposés à Biya] ont "gagné" en démontrant leur représentativité. Ils ont aussi "perdu", car le président Biya est toujours aux commandes, réélu pour un mandat de sept ans [...].

Le risque est grand aujourd'hui pour ces partis de se voir "débordés" par quelques groupuscules qui se lanceraient dans des actions violentes. [...] Une bonne partie des armes de guerre que les mutins de Bangui n'ont pas restituées à la force interafricaine aurait commencé à prendre la direction du Cameroun. [...] Des quartiers populaires comme New Bell à Douala sont de véritables poudrières en veilleuse ».

Afrique-Express, L'ingérence, avant ou après la boucherie ?, 23/10/1997 : « Qui s'étonnera demain si le Cameroun [...] plonge à son tour dans la guerre civile ? Qui ne sait pas que les crispations dues aux frustrations électorales ont atteint un point extrême [...] ? Au nom de la non-ingérence, aucun État ne s'est permis de crier "stop-danger". Mais demain sans doute, ces mêmes États enverront à peu de frais des contingents de maintien de la paix pour dire "stop-trop de morts". Quel progrès ! ».

[Si l'on est d'accord avec le constat de danger, on peut discuter la problématique : ce n'est pas l'absence d'ingérence ou son report qui sont en cause, mais l'option de Paris en faveur de Biya. Si la France lui retirait son soutien financier, le régime s'effondrerait très vite. Or elle a décidé souverainement que Biya représentait le « moindre pire » pour le Cameroun. Le ministre Charles Josselin, après de timides réserves (Billets, n°

52), s'est rapidement repris : « Je n'ai pas dit qu'elles [les élections présidentielles] n'étaient pas valables ». Puis il a recommencé (c'est une manie !) à admonester l'opposition, qui « a trop tendance à se réfugier dans le boycott d'une institution lorsqu'elle n'y est pas majoritaire. [...] Il y a besoin pour les Africains [...] d'apprendre à être dans l'opposition » (interview du 31/10/1997, in Afrique-Express du 06/11/1997). Depuis cinq ans, « l'opposition » est majoritaire au Cameroun. On ne voit plus bien ce qu'elle peut « apprendre » des conseillers français.

The Observer, "Nous avons posé des bombes à Paris pour l'Algérie", 09/11/1997 (John SWEENEY et Leonard DOYLE) : « "Youssef Joseph" était un agent secret de carrière dans la Sécurité militaire algérienne, avant qu'il ne fasse défection en Grande-Bretagne, apportant avec lui les secrets des liens très profonds entre le régime et Saddam Hussein. [...] Selon lui, la police politique algérienne cache des éléments du programme d'armes nucléaires, chimiques et biologiques de Saddam. [...]

Il révèle que la terreur constante dans laquelle vivent les civils est orchestrée par deux figures de l'ombre, plus puissantes que le Président en titre, le général Liamine Zeroual.

La police politique est connue comme le domaine privé de deux hommes : Mohamed Mediène, surnommé "Tewfik", et le général Smaïn Lamari - les deux noms les plus craints en Algérie. Ils commandent respectivement [...] la Direction du renseignement et de la sécurité (DRS) et l'un de ses départements, la Direction du contre-espionnage (DCE). "Zeroual est juste la cerise sur le gâteau", déclare Joseph. "Tewfik est beaucoup plus important, et Smaïn vient en soutien". [...]

"Le GIA est un pur produit du service secret de Smaïn", dit Joseph. Son témoignage est corroboré par un ex-diplomate, Mohamed Larbi Zitout, numéro deux de l'ambassade d'Algérie en Libye [cf. Billets n° 46, et ci-dessous] avant de se réfugier en Grande-Bretagne.

"J'avais l'habitude de lire tous les télex secrets", poursuit Joseph. "Je sais que le GIA a été infiltré et manipulé [...], complètement retourné par le gouvernement".

Joseph déclare que des agents secrets venus d'Algérie ont organisé "au moins" deux des attentats à la bombe à Paris durant l'été 1995. [...]. L'opération était conduite par le colonel Souames Mahmoud, alias Habib, chef des services secrets à l'ambassade d'Algérie à Paris. [...]

Tewfik et Smaïn, continue Joseph, ont utilisé une partie des milliards du pétrole et du gaz pour corrompre des hommes politiques et des fonctionnaires de sécurité en Europe. [...] "J'ai personnellement apporté une mallette contenant 500 000 francs à un parlementaire français en liens étroits avec les services secrets français" [...] qui a perdu son siège aux dernières élections et qui est connu pour faire l'apologie des régimes algérien et iranien.

Le pouvoir de la Sécurité militaire est tel qu'elle a assassiné un président [...], Mohamed Boudiaf [...], en juin 1992. [...] Deux des tueurs appartenaient à la Sécurité militaire. [...]

En 1992, Smaïn a créé un groupe spécial, l'Escadron de la mort. Une de ses missions principales est de tuer des officiers, des colonels. "Les escadrons de la mort appartiennent au Groupe d'intervention spéciale (GIS). [...] Ils organisent les massacres. Quiconque, dans la machine à tuer, hésite à torturer ou à tuer, est automatiquement tué".

Joseph déclare avoir assisté à des tortures : "J'ai vu le chalumeau utilisé à Châteauneuf. L'odeur est terrible [...]" ».

[Nous épargnons à nos lecteurs la suite du récit des tortures. Ils savent que, depuis 1954 (la guerre d'indépendance), on y raffine dans l'horreur. Yves Bonnet, ancien patron de la DST et ancien député (cf. Billets n° 44), s'est senti visé par la description de "Joseph". Il a démenti avoir touché quelque argent].

Libération, "L'Algérie est une immense prison", 20/11/1997 (interview de Mohamed Larbi ZITOUT par François SERGENT) : « [...]

- **FS** : De nombreux témoignages sur l'Algérie sont publiés actuellement. Certains y voient des manipulations ou une volonté de certains clans du pouvoir de régler leurs comptes avec d'autres à coup de "révélations" à l'étranger...

- **MLZ** : Je ne pense pas que l'on puisse parler d'orchestration de *tous* les témoignages, par exemple d'une lutte entre Zeroual et Smaïn. [...] Les divergences entre militaires recouvrent avant tout des questions d'intérêts financiers, de partage du gâteau [...]. L'intérêt de tous ces témoignages c'est qu'ils racontent une part de vérité sur l'Algérie. [...] Ce que disent notamment les policiers, les "ninjas" ou les militaires est très important. Ceux-là risquent gros en témoignant. [...]

- **FS** : Ces témoignages évoquent des manipulations des GIA par la Sécurité militaire. Des éléments concrets prouvent-ils cela ?

- **MLZ** : Il n'y a pas de doute que ces groupes, je ne dis pas tous, mais une grande majorité, sont infiltrés et manipulés par le pouvoir. Dès 1986, du temps de la guerre d'Afghanistan, la Sécurité militaire a placé certains de ses agents parmi les volontaires envoyés y faire la "guerre sainte". Ces agents ont servi de base aux infiltrations des groupes armés après 1992. Lorsque j'étais à l'ambassade de Tripoli, mon collègue de la Sécurité militaire, un haut gradé, me disait lorsque l'on parlait de la violence : "Ne t'en fais pas, le GIA, on les connaît, c'est nous". [...] Il le disait comme une évidence "C'est nous". Ils ont réussi à infiltrer des groupes jusqu'au sommet. Des gens comme Zitouni ["émir" des GIA, dont se réclament les poseurs de bombes présumés en France] sont des islamistes retournés par le pouvoir. C'est très facile d'infiltrer ces groupes : il est toujours facile de crier "Allah akbar" plus fort que l'autre. Pour les bombes en France, les "services" me disaient toujours : "L'important, c'est le soutien de la France, il faut tout faire pour que ce soutien soit permanent et durable". Je ne pense pas, néanmoins, que les poseurs de bombes arrêtés en France soient des agents de la Sécurité militaire. Ce sont plutôt des islamistes, téléguidés, manipulés, peut-être même à leur insu, par le pouvoir ».

[Le témoignage de "Joseph" a été partiellement contesté dans la presse française. Les précisions de ce diplomate non anonyme replacent ces déclarations dans un ensemble. Les gouvernements occidentaux et les principales associations de défense des droits de l'homme sont convaincus : de l'extrême corruption de la hiérarchie militaire algérienne ; de l'« ingéniosité » tortionnaire et manipulatrice de la sécurité militaire ; de la manipulation d'une bonne partie des GIA ; de la responsabilité et/ou de la complicité de certains clans de l'armée dans les horribles massacres de cet été. Selon des membres des forces de sécurité et des milices, les victimes de certains massacres ont eu le sort qu'elles méritaient car elles avaient soutenu les terroristes et qu'il n'y avait donc pas lieu de les protéger (Rapport d'Amnesty, 18/11/1997).

Il ne s'agit pas de nier les crimes des islamistes. Mais en surenchérisant dans l'horreur pour continuer d'emprisonner la société algérienne, la mafia militaire parvient à se disqualifier davantage encore. Il est clair qu'elle ne peut le faire que grâce à la passivité complice (ou « terrorisée ») de la France et de l'Occident. Les récentes réactions de l'opinion montrent que l'on commence à sortir de cette passivité].

Libération, Vous avez dit francophonie politique ?, 19/11/1997 (Jacques AMALRIC) : « Autocrates avérés, corrompus notoires,

derniers tenants du centralisme démocratique, putschistes en puissance, voleurs d'élection, rassurez-vous ! Si vous appartenez à l'espace francophone, c'est uniquement "dans l'esprit d'entraide fraternelle et dans le strict respect de vos souverainetés" que Boutros-Ghali viendra vous parler d'État de droit. [...]

Peut-être, tout de même, restera-t-il suffisamment de temps au secrétaire général [de la francophonie, Boutros-Ghali] pour s'attaquer à ce qui devrait être l'essentiel de sa tâche : le ravalement d'une francophonie qui, au fil des ans, a pris l'aspect d'un labyrinthe, avec ses "doublons", ses "fromages", ses rivalités coûteuses de réseaux ».

[On a rarement connu une charge aussi virulente de Jacques Amalric contre la Realpolitik française, il est vrai décomposée. Mais on ne voit pas Boutros-Ghali, qui n'a pas laissé à l'ONU le souvenir d'un « résistant », s'attaquer à des « fromages » dont son parrain Jacques Chirac est le principal affineur].

Capital, Les milliards perdus du banquier de l'Afrique, 11/1997 (Christophe GRAUWIN) : « Une grande partie [des] créances [de la Caisse française de développement (CFD)] semblent irrécupérables. Selon l'établissement, le risque d'impayés porte sur un montant de 14 milliards de francs. Mais l'opacité de ses comptes laisse présager bien pire. "Leurs comptes sont illisibles", confie-t-on chez Standard's & Poor, une agence d'évaluation financière. [...]

Entre 1987 et 1992, [...] la CFD a prêté 210 millions de francs à la Comilog, une société qui extrait du manganèse au Gabon, détenue à environ 20 % par le gouvernement d'Omar Bongo. Parmi ses administrateurs figurait [...] Jean-Christophe Mitterrand [...]. En 1993, la Comilog se trouvant en difficulté, la Caisse a dû réinjecter 120 millions de francs. En pure perte. En 1995, les commissaires aux comptes ont en effet refusé de certifier les bilans, à cause d'un trou inexplicable d'environ 400 millions de francs. [...]

Entre 1985 et 1995, notre généreux banquier a englouti 1 milliard de francs dans des sucreries africaines nationalisées, avant de constater benoîtement, dans une publication récente, que la gestion de ces entreprises publiques se révélait "inadaptée à une activité relativement complexe". [...]

Les prêts de la CFD sont accaparés par un petit club de grands groupes français (Bolloré, Bouygues, les brasseries Castel, Générale des Eaux, Elf...). La Caisse vit, en particulier, un flirt passionné avec Bouygues [...]. Coïncidence troublante : qui construit le siège de la CFD [800 millions de francs] ? Un certain Bouygues...

Elf est un autre abonné au guichet public. En 1987, la CFD a prêté 300 millions de francs à Elf Gabon, et, en 1995, 440 millions de francs à Elf Congo. Quel rapport avec le développement ? Aucun, d'autant que ces deux filiales ont une sulfureuse réputation. [...] Bizarrement, la CFD a aussi privilégié l'hôtellerie de luxe. [...]

Les fonds accordés pour boucher les trous dans les budgets des États africains, attribués par le gouvernement et gérés par la Caisse, [...] vont en priorité à des régimes réputés pour leur laxisme. En dix ans, le Cameroun a reçu 4,4 milliards de francs pour boucler ses fins de mois. [...]

Le service d'évaluation interne [de la CFD] sert surtout de prétexte à la direction pour refuser tout audit externe ».

[La CFD affiche cependant l'un des meilleurs taux de recouvrement de créances de la place parisienne... grâce à la garantie de l'État. Pourquoi alors dépenser encore des sous pour un audit ?

Pour les curieux, signalons que la Comilog, création foccartienne, est longuement évoquée dans Une guerre, à propos de l'évacuation de l'uranium gabonais. Le « fromage » gabonais est un gruyère très alléchant - toutes les souris politiques françaises déboulent à l'hôtel Crillon chaque fois qu'y débarque Bongo -, mais il a peut-être des trous radioactifs.

Habillé pour l'hiver par cet article remarqué de Capital, le directeur de la CFD Antoine Poullieute s'est demandé publiquement quelles pouvaient être les « motivations » de ses détracteurs. Sous-entendu : pour quelle anti-France roulent-ils ? Il est devenu inimaginable, à certains, que puissent encore exister des pans de la société - des journalistes, des experts, des citoyens - simplement soucieux du meilleur usage de l'argent public].

Le Canard enchaîné, 29/10/1997 : « Le gouvernement français a accepté un allègement "exceptionnel" (sic) de la dette marocaine. portant sur 1,4 milliard de francs. Hassan II est toujours "notre ami le Roi" ».

LIRE

Gérard Prunier, *Rwanda, 1959-1996. Histoire d'un génocide*, Dagorno, 514 p. (dont bibliographie et index).

The Rwanda crisis, History of a genocide (1995) - ouvrage de référence que Gérard Prunier n'a pas craint d'écrire en « anglo-saxon » - est désormais traduit en français. Il est complété par un dixième chapitre de 40 pages, *Vers un monde brisé*, sur l'évolution de la situation rwandaise depuis janvier 1995 (y compris un bref aperçu de la crise du Kivu).

La conclusion est très pessimiste, ce qui se comprend vu l'accumulation des facteurs de destruction. [Il arrive cependant que l'humanité invente d'inattendus, voire miraculeux, chemins de paix (cf. Mandela). Au Rwanda, ce genre de miracle devient urgent !].

Citons quelques propos édifiants recueillis par l'auteur : « Nous livrons des munitions aux FAR [l'armée d'Habyarimana, qui supervise le génocide, et y participe] en passant par Goma. Mais bien sûr nous le démentirons si vous le citez dans la presse » (Philippe JEHANNE, membre du cabinet du ministre de la Coopération Michel Roussin, le 19/05/1994, 6 semaines après le déclenchement du génocide). [p. 333]

« Nous voulons que Mobutu revienne au premier plan, il est incontournable, et nous allons y parvenir avec cette histoire du Rwanda » (Bruno DELAYE, qui dirige alors la cellule africaine de l'Élysée, le 09/05/1994) [p. 333]. Le génocide comme marchepied de la grande géopolitique française !

« Vous, les filles hutu, lavez-vous et mettez une belle robe pour accueillir nos alliés français. Toutes les filles tutsi sont mortes, vous avez vos chances » (Radio des Mille collines, « Radio-machete », message diffusé fin juin 1994, avant l'arrivée des paras de « Turquoise ») [p. 347].

Gérard Prunier participa à la préparation de l'expédition Turquoise. Il réduisit sans doute les chances d'affrontement entre la France et le FPR. Mais ne put empêcher que les ambiguïtés de cette opération ne la conduisent finalement à sauver la mise du Hutu power.

Après avoir épinglé les lectures « hutu » et « tutsi » des événements, l'auteur demande l'indulgence : « une erreur d'interprétation de la situation actuelle au Rwanda n'est jamais considérée comme de bonne foi de la part d'un auteur qui cherche la vérité, mais comme un signe de partialité cachée pour l'un ou l'autre camp [...]. J'aimerais plaider pour le droit à l'erreur de bonne foi dans [...] l'examen ardu d'une situation chaotique ». Certes. Mais l'humaine compassion ne peut totalement évacuer la passion. Ni la fougue du chercheur se garder de toute foucade. Ainsi, épinglant une hypothèse secondaire, il descend en flammes l'enquête de Colette Braeckman sur l'attentat qui abattit l'avion d'Habyarimana (« irréaliste », « absurde ») - avant, pratiquement, de reprendre à son compte la thèse de la journaliste...

On regrettera que la bibliographie oublie deux contributions essentielles : *Les médias du génocide* (Karthala, 1995), sous la direction de Jean-

Pierre Chrétien, et *Généalogie du génocide rwandais*, un long article de Dominique Franche dans *Les Temps modernes* de mai 1995, devenu un autre classique (*Généalogie d'un génocide*, Mille et une nuits, 1997).

Ces peccadilles n'empêchent pas l'ouvrage de réaliser un cumul rare : une lecture passionnante, et l'une des restitutions les plus exactes à ce jour des événements de 1994. Donc un *vade mecum* indispensable pour tous ceux que hérisse l'hydre négationniste.

Les *Dossiers noirs* de la politique africaine de la France, n° 10

France-Sénégal

Une vitrine craquelée

Une « démocratie » verrouillée par la fraude paralyse le Sénégal, qui voit monter les périls de tous ordres (internes et externes). Pendant ce temps, les acteurs réels d'une économie virtuelle rivalisent de sophistication dans le détournement des fonds publics et la corruption.

Agir ici et Survie, L'Harmattan, 66 p.

45 F, port inclus.

Antoine Glaser et Stephen Smith, *Ces Messieurs Afrique*, tome 2, *Des réseaux aux lobbies*, Calmann-Lévy, 1997, 286 p. (avec index des deux tomes).

Le livre a deux auteurs, et deux niveaux d'intérêt : une quantité toujours impressionnante d'informations utiles, dans la veine de la confidentielle *Lettre du Continent*, d'Antoine Glaser ; la poursuite par Stephen Smith d'une exploration très personnelle du continent noir. Le « journal de voyage » de l'explorateur ne manque pas de talent, mais l'habillage rhétorique est au service de ce qu'il faut bien appeler une mystification - déjà sensible dans *L'Afrique sans Africains* (des mêmes auteurs, Stock, 1994).

On en trouve d'ailleurs l'explicitation dans un texte récent de Stephen Smith, *La "doctrine Védrine", ou quand Paris décolonise*, confortant un éditorial de Géraldine Faes, *Adieu la France (L'autre Afrique, 12/11/1997)* : la décolonisation est un objectif stratégique de l'exécutif français, la France se retire de l'Afrique, ses militaires n'interviendront plus, la non-ingérence est la règle, etc.

Le fond de l'argument est résumé dans le titre du livre : on serait passé des « réseaux », qui impliquaient l'État français, aux « lobbies » privés. Dans le cadre de la normalisation mondialisée, les intervenants français feraient désormais comme tout le monde : du lobbying, de l'extérieur de l'État. Avantage de la thèse : la France instituée est désormais exonérée de tous les forfaits commis par les Français. Ceux qui continuent de dénoncer sa responsabilité politique sont des « contempteurs de la vingt-cinquième heure ».

Le pompon est atteint avec l'évacuation de la responsabilité française dans le génocide rwandais, en quelques lignes caricaturales [p. 79-80], et une question : « *De ce bureau [du chef de la Mission militaire de coopération], somme toute anodin, des criminels de guerre ont-ils organisé [...] "le génocide franco-africain" ?* ». Le lecteur du livre n'a plus qu'à répondre négativement...

On observera simplement que des monstruosité peuvent être conçues ou cautionnées depuis des bureaux anodins. Ce qui trouble le manichéisme ordinaire, c'est aussi que les responsables de crimes contre l'humanité et leurs complices ne sont pas des blocs de monstruosité, mais des êtres humains partagés, qui peuvent avoir leurs côtés sympathiques. C'est d'ailleurs sous cet angle que nous est présenté le lobby militaro-africaniste, tandis qu'est accablé le Quai d'Orsay... Et certes on peut penser que l'état-major français n'a pas imaginé le déferlement du génocide. Mais une partie de la hiérarchie est inexcusable d'avoir continué de soutenir et d'armer ceux qui le commettaient, pendant et après leur crime. De cela, pas un mot dans l'ouvrage.

Évoquer de tels sujets serait faire preuve d'un « antimilitarisme un peu forcené » (sic), qui n'est certes pas la tasse de thé de Stephen Smith. Avec son coauteur, il confie à *La Libre Belgique* (03/11/1997) que, depuis le premier tome de *Ces messieurs Afrique* (1992), les portes de nouveaux informateurs « *se sont ouvertes* ». Dont, manifestement, celles du lobby militaro-africaniste. C'est d'un de leurs sanctuaires qu'est posée, sur le Rwanda, la question-clé (ou plutôt la question-verrou) ci-dessus...

Plus généralement, la thèse de la privatisation de la Françafrique - « *des réseaux aux lobbies* » - ignore ce qu'a mis en lumière l'historien Fernand Braudel : l'interpénétration, à l'étage supérieur de la société, entre domaines économique et politique, entre décideurs publics et privés. Inéluctable, cette confusion est normalement limitée par l'intervention d'un étage intermédiaire (celui qui croit aux "règles du jeu", et les pratique), suffisamment développé pour exercer un contre-pouvoir civique. Mais dans une société en crise, le volume des affaires « au-dessus de la loi », le mélange des genres, la corruption puis la

criminalisation, prospèrent au point de ne plus se cacher. Ce qui démoralise littéralement les tenants des règles du jeu.

C'est une mystification de distinguer les lobbies des réseaux quand la plupart des lobbies françafricains restent branchés sur l'Élysée, au sommet de l'État - où a été supervisé par exemple le recrutement de mercenaires bosno-serbes (les massacreurs de Srebrenica) pour secourir Mobutu. Le foccartisme reste la référence commune. La nécessité d'une forte présence militaire en Afrique n'est pas contestée. Chirac, Elf et l'état-major ont réinstallé Sassou Nguesso au Congo.

Un retrait de la France est inéluctable à terme. Mais pourquoi faire croire qu'il est déjà opéré, alors qu'il n'est même pas décidé ? La réponse est fournie dans le même entretien à *La Libre Belgique*, à propos de la restauration de Sassou Nguesso : parce que cela permet à une certaine France de « *gagner sur tous les tableaux* », de mieux relancer ses pratiques occultes, au service des mêmes intérêts, en faisant croire qu'elle s'est normalisée. Il n'est pas sûr que les Africains soient dupes.

Pour le moment, la « *stratégie de décolonisation* » n'est qu'un vœu pieux. À défaut, la décolonisation sera certes imposée par les Africains. Mais entre-temps, la mécanique qui fut complice du génocide de 1994, ni jugée ni révisée, reste capable des pires bavures.

« La France » ne pourra pas plus s'en exonérer que du régime de Vichy. Il ne sert à rien de botter en touche au Vatican - qui, à la fin de l'ouvrage, surgit telle une apparition en « *Réseau des réseaux* »...

Entre urgence et développement, sous la direction de Claire Pirotte et Bernard Husson, Karthala, 1997, 237 p.

Comme l'a montré par ailleurs le récent colloque d'ACF (*Action contre la faim*), les ONG d'urgence françaises ont commencé de regarder en face les contradictions, politiques et pratiques, de leur métier. Avec des ONG de développement et des collègues d'autres pays d'Europe, elles ont mené depuis 1994 une réflexion de fond sur l'articulation entre le nécessaire secours immédiat et la prévention d'une reproduction de la misère. Résultat de leurs travaux, ce livre pose des jalons pour une refondation.

Aidan Cox et Antoine Koning, *La Communauté européenne et l'aide publique au développement*, ODI/Commission européenne, 125 p.

Sur un sujet peu connu, une synthèse bienvenue.